

Vu l'âpre concurrence que se livrent les pays dans le domaine du commerce international, il n'est pas dans l'intérêt du public que la Société pour l'expansion des exportations divulgue les taux d'intérêt imputés à chacun des prêts.

- c) (i) le 25 avril 1974
- (ii) le 13 décembre 1974
- (iii) le 26 septembre 1975
- (iv) le 26 septembre 1975
- (v) le 26 septembre 1975
- (vi) le 3 juin 1976
- (vii) le 19 novembre 1977
- (viii) le 13 décembre 1978

LA CRÉATION D'UN RÉSEAU NATIONAL D'ÉNERGIE

Question n° 968—M. Dinsdale:

1. Le gouvernement a-t-il envisagé la création d'un réseau national d'alimentation d'énergie pour encourager l'utilisation des ressources hydroélectriques renouvelables et conserver les ressources énergétiques épuisables?

2. Des réunions de planification ont-elles été organisées en vue de la création d'un tel réseau et, dans l'affirmative, a) où et quand ont-elles eu lieu, b) qui y a assisté?

3. Le gouvernement étudie-t-il toujours la proposition et, dans l'affirmative, quelles mesures ont été prises?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Réponse du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources:

1. Le gouvernement n'a pas envisagé implicitement la création d'un réseau national d'électricité mais a participé à la prise d'autres mesures afin d'assurer l'interconnexion de réseaux d'électricité. La production d'électricité au Canada dépend très peu des ressources dont les réserves s'épuisent rapidement. L'établissement d'interconnexions entre certains services publics d'électricité de provinces voisines partout au Canada a permis de profiter d'occasions qui s'offraient, sur le plan technique et économique, d'exporter ou d'échanger de l'électricité. La seule lacune qui mérite d'être signalée est l'absence d'interconnexions entre l'Alberta et la Saskatchewan et l'île de Terre-Neuve et le Labrador. Des études en cours ont pour objet de permettre de relier ces réseaux; des engagements ont été pris en vue de l'achat de matériel permettant d'établir une interconnexion entre l'Alberta et la Saskatchewan.

Depuis 1974, le gouvernement fédéral a favorisé la restructuration des interconnexions régionales par l'entremise de prêts offerts aux taux accordés aux sociétés de la Couronne, jusqu'à concurrence de 50% des coûts des projets approuvés. Jusqu'à présent, ce programme a permis d'aider financièrement les travaux d'interconnexion entre la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick et le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Il a également permis d'octroyer des prêts au Manitoba dans le cadre de la seconde phase du réseau de transmission du fleuve Nelson entre le Nord du Manitoba et Winnipeg. Le total des prêts avancés et approuvés en vertu du programme s'est établi à environ 215 millions de dollars.

2. Sans objet, étant donné la question; les interconnexions régionales ont cependant fait l'objet d'une étude détaillée en

1977 et 1978 par le Comité consultatif interprovincial de l'énergie (IPACE).

3. Sans objet.

RADIO-CANADA—LE REPORTAGE TÉLÉVISÉ DE LA FOIRE CANADIENNE DES SCIENCES

Question n° 976—M. Cossitt:

La société Radio-Canada a-t-elle fait un reportage télévisé sur la Foire canadienne sur les sciences, ou sur une partie de cette foire, qui a eu lieu à Thompson (Man.) du 11 au 18 mai dernier et, sinon, a) pourquoi, b) quels sont les nom et poste de l'employé le plus haut placé à Radio-Canada qui a pris cette décision?

M. Peter Stollery (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre des Communications): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants:

- a) La Société Radio-Canada à Winnipeg n'a pas couvert la foire canadienne sur les sciences car elle avait déjà couvert une conférence importante sur les mines deux semaines auparavant et le coût de l'organisation du reportage des événements au nord du Manitoba limite le nombre de voyages que cette station peut faire à Thompson et à d'autres endroits du Nord. Cependant, la radio de Radio-Canada à Winnipeg (CBW) a fait un reportage de la foire au moins une fois par jour à «North Country», un service de radio particulier pour les auditeurs du Nord, et l'émission de fin d'après-midi de CBW a parlé de l'événement. CBW a également diffusé une séquence spéciale à «In Town And Out», l'émission du samedi matin.
- b) Radio-Canada n'a pas l'habitude de donner des détails sur sa gestion et son administration internes comme le nom des agents qui ont participé aux décisions concernant les émissions l'historique de cette coutume est expliqué en détail dans la réponse à la question n° 2530 du 22 mai 1975.

RADIO-CANADA—LE COÛT DE LA TÉLÉDIFFUSION DE LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE AU QUÉBEC

Question n° 977—M. Cossitt:

1. Combien a coûté au total, aux contribuables canadiens, notamment les frais techniques et salaires du personnel, la diffusion par Radio-Canada d'émissions de radio et de télévision sur la campagne référendaire et les résultats du referendum au Québec?

2. Existe-t-il des chiffres illustrant la ventilation des coûts pour les réseaux de radio et de télévision a) français, b) anglais et, dans l'affirmative, quels sont-ils?

M. Peter Stollery (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre des Communications): La société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1 et 2. Radio-Canada n'a pas l'habitude de donner des détails sur sa gestion et son administration internes comme les coûts liés à des projets individuels d'émission. L'historique de cette coutume est expliqué en détail dans la réponse à la question n° 2530 du 22 mai 1975.

L'AIDE AU VIETNAM DU NORD

Question n° 981—M. Cossitt:

Le gouvernement a-t-il prêté ou donné de l'argent au Vietnam du Nord et, dans l'affirmative, a) existe-t-il une liste complète de tous les prêts ou dons et de leur objet, b) de combien s'agissait-il dans chaque cas, c) quelles ont été les